



Cour de France.fr / Histoire et fonction / Maisons, services et charges / Etudes modernes / Un hôtel royal et ses dignitaires au XIV^e siècle. L'exemple de l'hôtel de Charles II roi de Navarre

Philippe Charon

Un hôtel royal et ses dignitaires au XIV^e siècle. L'exemple de l'hôtel de Charles II roi de Navarre

Article. Source : Revue Historique

Charon, Philippe, « Un hôtel royal et ses dignitaires au XIV^e siècle. L'exemple de l'hôtel de Charles II roi de Navarre », Revue historique, 2013/3, n° 667, p. 507-548.

Extrait de l'article

« ... pour qu'il ha volonté et affection de nous servir, nous, ycellui, avons retenu et retenons a nous et de nostre ostel maestre de nostre escurie », ainsi s'exprimait Charles II, comte d'Évreux et roi de Navarre (1349-1387), lorsque, le 6 février 1364, il fit de l'écuyer Borbonnet un maître de l'écurie de son hôtel. Charles II, comme les autres princes de son époque, possédait donc un hôtel. Ferdinand Lot et Robert Fawtier s'interrogeaient en 1958, dans leur Histoire des institutions françaises au Moyen Âge, sur la nature de cet organe des cours princières et royales. Élisabeth Gonzalez, dans son étude consacrée à l'hôtel des ducs d'Orléans, reprenait leur interrogation, « Qu'est ce qu'un hôtel à la fin du Moyen Âge ? » On s'accorde pour considérer l'hôtel d'un prince comme étant l'ensemble des « services », pour prendre une expression moderne, destinés à pourvoir quotidiennement à ses besoins matériels en nourriture, linges, vêtements, chevaux, etc., à organiser ses séjours et déplacements, à assurer sa sécurité, à s'occuper de sa santé, à célébrer ses messes particulières, recevoir sa confession et distribuer ses aumônes. Celui de Charles II répond à cette définition. Il ne s'agit pas dans ces conditions de décrire le fonctionnement de ses différents rouages. Plus intéressant est de se demander si son rôle dépassait les simples nécessités d'organisation domestique. É. Gonzalez a apporté sur ce point de solides données sur l'hôtel des ducs d'Orléans. Qu'en est-il de celui de Charles II ? Les officiers domestiques ont-ils pris une part dans les affaires du gouvernement du royaume navarrais et de la principauté ébroïcienne, et si oui, laquelle ? Ont-ils occupé uniquement ce type d'offices ? Était-ce un passage ou une fin ? Existait-il une conscience d'appartenance des serviteurs de l'hôtel de Charles II, et si oui, sur quels critères se fondait-elle ?

[Lire la suite \(cairn.info\)](http:// Cairn.info)